

AVENIR-SANTE-COMBRAILLES



Numéro 11 - DECEMBRE 2013



EDITO



Le Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles (C.L.S.) a été conclu avec l'ARS Auvergne le 26 décembre 2012, ratifié par l'ensemble des signataires le 29 mai 2013 lors d'une assemblée générale du SMAD

des Combrailles à Combronde.

Il comporte 23 actions concrètes construites autour de 5 axes majeurs pour le Pays des Combrailles, identifiés lors du diagnostic concernant l'offre de soins réalisée préalablement sur le territoire :

1. **Maintenir une offre de soins de qualité sur le territoire.**
2. **Organiser la prise en charge des urgences en tenant compte des spécificités géographiques et de la population.**
3. **Créer un parcours de santé des personnes âgées en situation de perte d'autonomie.**
4. **Lutter contre la précarité et l'exclusion du système de soins sur le territoire.**
5. **Améliorer l'espérance de vie en bonne santé.**

Un premier point d'étape, effectué après 10 mois de mise en œuvre du Contrat Local de Santé (C.L.S.) du Pays des Combrailles, permet de relever plusieurs points forts :

- ➔ **L'échelle du périmètre du Pays des Combrailles** qui a été retenue pour la contrac-

tualisation permet d'apporter des réponses aux problématiques réelles du territoire.

- ➔ **La réduction de l'inégalité territoriale d'accès aux soins** à travers plusieurs projets portés par les actions du C.L.S. (dépistage des rétinopathies, de la D.M.L.A., implantation de la télémédecine pour faciliter l'accès à des consultations de spécialistes absents du territoire...).

- ➔ **La délocalisation d'acteurs** de Clermont dans le domaine de la prévention, des réseaux, du soin vers les Combrailles.

- ➔ **Le travail en synergie** au profit du Pays des Combrailles avec les signataires du C.L.S. : L'Agence Régionale de Santé Auvergne (A.R.S.), le S.M.A.D. des Combrailles, l'association AVENIR SANTE COMBRAILLES, le Pôle de Santé de Haute-Combraille (P.S.H.C.), le C.H.U. de Clermont-Ferrand, la C.P.A.M., la M.S.A., la C.A.R.S.A.T., l'association régionale d'éducation et de prévention à la santé sur les territoires d'Auvergne (A.R.S.E.P.T.), la Mutualité Française Auvergne, la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand.

- ➔ **Les moyens financiers obtenus pour l'année 2013** depuis la signature du C.L.S. des Combrailles :

- 92 276 euros ont été engagés par l'A.R.S. cette année au bénéfice du territoire pour réaliser une partie des actions et l'animation du C.L.S. Les futurs regroupements pluridisciplinaires des Combrailles vont bénéficier de fonds F.I.R. pour leur dotation d'équipement mutualisé (**au minimum 100.000 euros**).
- 111 600 euros de subvention ont été obtenus par le biais du G.I.P. Massif Central

et par la Région Auvergne dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour cofinancer les actions du C.L.S. des Combrailles concernant l'implantation et le développement de la télémédecine.

17 actions sur les 23 qui constituent le Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles sont commencées et/ou ont fait l'objet de réunions de travail et de réflexion pour leur futur déploiement.

L'ACTUALITE DES TERRITOIRES EN MATIERE DE REGROUPEMENT PLURIDISCIPLINAIRE



La première Maison de Santé Pluridisciplinaire des Combrailles, celle de Pionsat, sera inaugurée le 20 décembre

2013 et commencera à accueillir ses premiers patients au mois de janvier 2014. Il s'agit d'un regroupement de 7 professionnels de santé (3 médecins, 2 cabinets IDE, 1 dentiste, et 1 cabinet de kinésithérapeute).



Les élus et professionnels de santé de la communauté de communes de Sioulet Chavanon bénéficient, depuis le mois de novembre, de

l'accompagnement d'un cabinet d'études (E.Q.R.) mandaté par l'A.R.S. pour finaliser le projet de constitution d'un Pôle de Santé multidisciplinaire qui serait composé d'une M.S.P. à Bourg-Lastic et du centre de soins Filiéris à Messeix. Cette organisation engloberait des actions transversales avec le Pôle de Santé de Haute Combraille et celui de Haute-Corrèze pour tenir compte des habitudes de recours aux soins de la population de ce secteur.



Elus et professionnels de santé de la communauté de communes de Pontgibaud, Sioule et Volcans sont en réflexion pour la création d'une structure, M.S.P. à Pontgibaud et/ou Pôle de santé

pluridisciplinaire, étendue à un nombre plus important de professionnels du secteur. Dans le cadre de leur travail de réflexion et afin de mieux comprendre les enjeux d'une structure pluridisciplinaire, ils se déplacent le 12 décembre prochain pour visiter la M.S.P. de Saint-Flour aux fins de rencontrer et d'échanger avec les professionnels en exercice sur ce site et les élus.



L'achèvement des travaux de construction des deux structures qui composent le Pôle de santé pluridisciplinaire multi-sites de Haute Combraille, la M.S.P. de Giat et le regroupement de professionnels de santé du Montel-de-Gelat, est prévu pour la fin du premier semestre 2014. Néanmoins, les membres du Pôle se réunissent régulièrement et leur nombre ne cesse d'augmenter. Lors de la constitution du Pôle de Santé au mois de juillet 2013 ils étaient 36, à ce jour 47 professionnels de santé ont rejoint le pôle.

LES MAISONS DE SANTE SEMBLENT BIEN JOUER LEUR ROLE DANS LES ZONES RURALES

L'Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la Santé) publie, dans la dernière livraison de sa lettre d'information, une étude intitulée "Répartition géographique des maisons et pôles de santé en France et impact sur la densité des médecins généralistes libéraux". Il s'agit de vérifier si les maisons de santé sont implantées dans des espaces où l'offre de soins est fragile et les besoins importants et, d'autre part, de s'assurer que le développement de ces structures a eu un effet sur l'évolution de la densité des médecins généralistes.

Un effet apparemment positif sur la densité médicale

La question de l'impact du développement des maisons de santé sur l'évolution de la densité

des médecins généralistes est, en revanche, plus délicate, car elle soulève des questions méthodologiques complexes. Comparant la dynamique de l'évolution de la densité de médecins généralistes sur les deux périodes consécutives 2004-2008 et 2008-2011, l'Irdes observe toutefois qu'"au final, les bassins de vie défavorisés accueillant des maisons de santé ont gagné, en moyenne entre les deux périodes, 2,5 médecins généralistes pour 100.000 habitants comparativement à ceux n'en accueillant pas, bien que ces résultats soient non significatifs, probablement en raison de la taille des échantillons". Cette amélioration s'observe également dans les espaces périurbains moins dotés en offre de soins.

L'Irdes en tire la conclusion que "le développement de ces structures semble efficace, puisqu'on observe une moindre diminution de la densité des médecins généralistes entre 2008 et 2011 dans ces espaces comparés à ceux du même type mais sans maisons de santé. L'organisme invite toutefois à considérer ces résultats avec une certaine prudence, compte tenu à la fois du faible nombre de maisons de santé et de la période d'analyse (2008-2011) relativement courte.

Jean-Noël Escudié (article publié dans Locatis Info – quotidien en ligne des collectivités territoriales et de leurs partenaires)

ZOOM SUR DES ACTIONS PHARES DU C.L.S. DU PAYS DES COMBRAILLES

L'OUVERTURE D'UN « CENTRE D'OPHTALMOLOGIE AVANCE » DANS LES COMBRAILLES

La rétinopathie diabétique est une atteinte de la microcirculation rétinienne, principale cause de cécité en France, qui survient après 15-20 ans de diabète.

Un dépistage annuel est recommandé, car la maladie est asymptomatique et s'installe de manière silencieuse.

Le dépistage des rétinopathies diabétiques et de la D.M.L.A. ont été inscrits dans le cadre du C.L.S du Pays des Combrailles, en raison :

- ➔ Du nombre croissant de patients diabétiques.
- ➔ Des caractéristiques de la population (population âgée, habitat isolé, difficultés d'accès au transport).
- ➔ De l'absence de médecin ophtalmologiste sur le territoire.

Le manque d'information des patients sur le risque de complications oculaires ainsi que sur l'intérêt d'un suivi régulier, le délai d'obtention d'un rendez-vous, la distance entre le cabinet d'ophtalmologie et le domicile sont des obstacles au dépistage de cette pathologie.



Il avait été envisagé dans un premier temps, comme annoncé dans le précédent numéro de la lettre « Info Santé Combrailles », un dépistage itinérant à l'aide d'un véhicule équipé mais le prix de revient s'est révélé être prohibitif. Grâce à la création récente par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie d'un acte de nomenclature au profit des orthoptistes et des ophtalmologistes, il est possible de créer un «centre d'ophtalmologie avancé» dans les Combrailles.



Cette installation serait réalisée au sein du local de regroupements de professionnels de santé des Ancizes (lieu relativement central par rapport à l'ensemble du territoire), il sera tenu par une orthoptiste équipée d'un rétinographe, qui effectuera des vacations et réalisera sur prescription du médecin généraliste, une pré consultation avec ouverture du dossier, recueil des données, prise des clichés.

L'ensemble de ces données sera intégré dans un dossier informatique transféré par liaison internet sécurisée à un hébergeur de santé agréé.

A distance, des ophtalmologistes (4 médecins volontaires à ce jour) analyseront les clichés et les dossiers et feront ensuite un compte-rendu de l'interprétation avec conduite à tenir qui sera adressé au médecin prescripteur.

L'indication principale sera, dans un premier temps le dépistage de la rétinopathie diabétique, selon les recommandations de l'H.A.S; 2010 mais l'objectif à terme est d'inclure le dépistage de la D.M.L.A et de pouvoir

répondre à toute demande légitime d'un bilan ophtalmologique nécessitant une photo de la rétine au profit des habitants des Combrailles.



Cette organisation apportera une nouvelle prestation pérenne au territoire permettant :

- Une implication des médecins généralistes dans leur rôle de régulateur avec des résultats plus rapides que ceux apportés par le circuit actuel.
- Une égalité d'accès à l'examen de la rétine pour les habitants des Combrailles.
- L'accès aux prestations d'une orthoptiste qui prend en charge le traitement des troubles de la fonction motrice et sensorielle des yeux, le contrôle de la vision des enfants...

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET L'EXCLUSION DU SYSTEME DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'association Médecins du Monde, opérateur de cette action, a déployé les moyens suivants :

- 2 responsables bénévoles,
- 1 coordonnatrice salariée à temps plein,
- 1 assistante sociale salariée à temps plein,
- 2 personnes chargées de l'accueil, bénévoles,
- 1 IDE, bénévole,
- 3 médecins généralistes, bénévoles (+ 3 en cours de recrutement),
- 1 local sur les Combrailles à Saint-Eloy-les-Mines,
- 1 véhicule pour l'accès de proximité.

L'équipe ne prodigue pas de soin ni de prescription mais accueille les personnes qui rencontrent des difficultés dans la mise en place d'un parcours de soins. Après avoir effectué un bilan médico-social et répertorié les différents freins qu'elle rencontre, l'équipe accompagne les personnes dans la recherche de solutions et dans leurs démarches (renseignements sur les dispositifs existants de droits santé, recherche d'aides exceptionnelles, solutions à la mobilité, informations...) pour les orienter vers les dispositifs et structures existants de droit commun.

Le 8 novembre dernier, l'association a organisé au sein de sa permanence à Saint-Eloy-les-Mines une « **journée santé** » en partenariat avec la Mutualité Française Auvergne, l'ARDOC et l'ANPAA 63. Un bilan de santé gratuit était proposé.

Afin de faciliter les déplacements des personnes, une navette gratuite a été mise à disposition depuis plusieurs communes du Canton de Montaigut.

34 personnes se sont présentées pour participer à cette journée santé, avec une tranche d'âge allant de **22 à 88 ans**.

Des indicateurs liés à la santé, on peut retenir :

- 21 personnes, soit **64%** ont un ou plusieurs facteurs de risques pour les maladies cardiovasculaires.
- Pour 19 personnes, soit **86%**, la correction n'était pas adaptée à leur trouble visuel et auraient besoin d'aller consulter un ophtalmologue.
- 75% des femmes âgées de 50 à 74 ans ont déclaré participer au dépistage organisé du cancer du sein contre **25%** qui n'y participent pas.
- 50% des femmes âgées de 25 à 65 ans ont déclaré faire un frottis régulièrement, tandis que l'autre moitié a déclaré ne pas faire de frottis régulièrement.
- 39% des hommes et femmes âgées de 49 à 75 ans ont déclaré participer au dépistage organisé du cancer colorectal ; tandis que **61%** ont déclaré ne pas y participer.



Il a été également constaté qu'un grand nombre de participants ayant un ou plusieurs problèmes de santé n'avait pas de suivi médical régulier.

Huit personnes ont souhaité être accompagnées par l'équipe de Médecins du Monde dans la mise en place d'un parcours de soins du droit commun.

Les principaux freins aux recours aux soins révélés lors des premiers accompagnements effectués (une vingtaine) par l'association sont les suivants :

- **Méconnaissance des dispositifs d'accès aux droits et aux soins.**
- **Difficultés financières (bénéficiaire des minima sociaux).**
- **Difficultés liées à l'éloignement géographique, difficultés d'accès aux transports.**
- **Isolement social.**
- **Absence de motivation pour une prise en charge santé.**

Isolés et oubliés de tous, les pauvres des campagnes deviennent visibles dans une exposition photo organisée par le Secours catholique, qui ouvrait le 20 novembre 2013 à Paris.

Chômeur, mère célibataire, jeune désœuvré... les "Oubliés De Nos Campagnes" sont les héros de l'exposition du même nom qui se tient au Point éphémère à Paris (10e). A travers quatre grands thèmes, cinq photographes de l'agence Myop esquissent une image de la précarité en milieu rural en capturant des scènes du quotidien, commentées par des témoignages sonores des personnes qu'ils ont rencontrés.

"On parle peu de la pauvreté en milieu rural", explique Clervie Picard, chef de projet pour le Secours Catholique. "L'enjeu de cette exposition est de changer le regard des gens" sur ces pauvres des campagnes qui "restent dignes" et surtout silencieux. L'exposition, gratuite se tient jusqu'au 1er décembre à Paris et tournera ensuite en France.

"En tant que photographes aguerris, on a été confrontés à la misère, à la mort, à la souffrance mais on ne s'attendait pas à ce qu'on allait rencontrer, en France. C'est incroyable la détresse qui peut exister et c'est une détresse complètement silencieuse", commente Ulrich Lebeuf.

L'IMPLANTATION DE LA TELEMEDECINE DANS LES COMBRAILLES

Compte tenu de l'offre de soins de premier recours du Pays des Combrailles, la télémédecine, qui

fait partie des recommandations ministérielles pour aider à lutter contre la désertification médicale, a été retenue dans le Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles en vue de maintenir une offre de soins de qualité sur le territoire et garantir l'équité d'accès aux soins à tous les citoyens.

3 applications sont prévues dans le projet :

Dans les EHPAD au profit des résidents dans le cadre du projet de coordination gériatrique aidé par télémédecine (C.O.G.E.R.T.) porté par le pôle gériatrique du C.H.U. de Clermont-Ferrand

Dans les futurs regroupements pluridisciplinaires (M.S.P. et P.S.P du territoire) pour permettre aux habitants des Combrailles l'accès à la téléconsultation et à la télé expertise des médecins spécialistes absents du territoire

A titre expérimental installation d'une unité de télémédecine dans le cadre de la régulation des urgences dans une commune du territoire la plus éloignée d'un service d'urgence

Le Pays des Combrailles a répondu au mois de février 2013 à un appel à manifestation d'intérêt « Télémédecine et Télésanté pour une Stratégie d'Action Interrégionale Massif Central » lancé par le GROUPEMENT INTERET PUBLIC INTERREGIONAL « MASSIF CENTRAL » qui existe depuis 2009 et regroupe les régions : Auvergne, Bour-

gogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes.

Au niveau de la région Auvergne le projet des Combrailles a été retenu avec deux autres projets :

- Un projet porté par le Conseil Général du Cantal intitulé « Cybercantal » qui consiste en l'équipement d'unités de télémédecine sur 6 sites (EHPAD, centre de soins, etc.) répartis entre Ydes et Riom-es-Montagne.
- Un projet au niveau du département de la Haute-Loire porté par la communauté hospitalière altigérienne visant à équiper les 6 établissements hospitaliers qui la composent d'unité de télémédecine reliée au Centre Hospitalier « Emile Roux » du Puy-en-Velay.

Le Pays des Combrailles bénéficiera d'une subvention de 111.600 euros de la part du G.I.P. Auvergne et de la Région Auvergne, hors participation A.R.S., sur un coût de revient estimé à 180.000 euros et dispose d'un délai de 24 mois pour réaliser ce projet.

Il s'agit d'un très gros dossier à mettre en œuvre dont les aspects organisationnels sont à construire :



- Identification des spécialités applicables à la télémédecine, le plus souvent les pathologies chroniques sont ciblées pour les téléconsultations car ce sont elles qui génèrent le plus de déplacements et qui nécessitent un suivi régulier (neurologie, cardiologie, dermatologie, suivi post opératoire en orthopédie, hygiène mentale, suivi des plaies...).
- Mobilisation des médecins télé consultants qui « correspondent », dans la mesure du possible, aux habitudes de recours aux soins et aux habitudes de travail des médecins requérants.

- Développer la réalisation spécifique à l'application de la régulation des urgences.
- Informer, communiquer, former les différents acteurs.
- Le cadre juridique est également lourd : rédaction de contrats d'utilisation de télémédecine avec l'ARS, avec les différents acteurs (établissements-médecins consultants - établissements-médecins requérants, contrat pour le montant de la rémunération, avis de l'ordre des médecins, autorisation de la C.N.I.L...

LES AUTRES ACTIONS DU C.L.S.

DETECTION DE LA MALNUTRITION CHEZ LES PERSONNES AGEES VIVANT A DOMICILE

Les formations spécifiques dispensées aux aides à domicile du territoire pour le repérage de la dénutrition sont actuellement en cours. Cette étude qui sera réalisée par les services des aides à domicile de Menat, Manzat Communauté, Cœur de Combrailles, Côtes de Combrailles, Pontgibaud, Pontaurmur, Pionsat, Bourg-Lastic, devrait pouvoir commencer au cours du premier trimestre 2014.

DEVELOPPER LA TENUE DES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR ET DES ATELIERS EQUILIBRE DANS LES COMBRAILLES



Pour ce faire des personnes du territoire ont été formées à l'animation de ces ateliers. Un groupe devrait être prochainement formé pour permettre la tenue d'un « atelier du bien vieillir »

en 2014 sur le secteur de Saint-Gervais-d'Auvergne.

Plusieurs collectivités se sont portées volontaires pour bénéficier des sessions « d'Ateliers Equilibre », le C.I.A.S de Manzat Communauté, l'EHPAD



des Ancizes, la commune de Combronde, une association de gymnastique de Pontgibaud. Toutes ces demandes ont été transmises à l'A.R.S.E.P.T pour suite à donner.

PRISE EN CHARGE DU MAL ETRE ET PREVENTION DU SUICIDE

Les media se sont récemment fait l'écho de ce que nous constatons sur le territoire des Combrailles, à savoir que le monde agricole paie un lourd tribut au nombre de décès par suicide.

L'Institut national de veille sanitaire (InVS) a publié durant l'été les résultats d'une étude menée pendant au moins une année sur les chefs d'exploitation agricole et leurs conjoints collaborateurs, en activité entre 2007 et 2009.

Ce qui représente au total 500.000 personnes par an.

L'étude met en évidence « **une mortalité par suicide plus importante chez les hommes âgés de 45 à 64 ans comparée à celle observée dans l'ensemble de la population française.** Cette tendance serait plus marquée dans les secteurs d'élevage bovin (lait et viande). »

- Sur 2.769 décès observés chez les hommes, il y a eu 417 suicides.
- Sur 997 décès chez les femmes, il y a eu 68 suicides. Sur ces trois années, le suicide est la troisième cause de décès après les décès par cancer et par maladies cardiovasculaires. (*Source France Agricole*)

Depuis que s'est tenu, sur le territoire, au mois de juin dernier, un panel citoyen autour de ce thème, réunion qui a permis de verbaliser le dénuement des personnes du monde agricole face à ce phénomène dévastateur. Le coordonnateur de santé et une psychologue membre de l'association AVENIR SANTE COMBRAILLES ont rejoint le collectif départemental inter associatifs de prévention du suicide.

Lors des dernières réunions du collectif auxquelles s'était jointe la MSA du Puy de Dôme. Le problème exposé est bien de repérer la crise suicidaire en amont, en parler avec la personne, ou simplement

savoir qui avertir, comment agir... Une réflexion a commencé pour créer un numéro d'appel, avec des interlocuteurs formés à ce type de problèmes, pour accueillir la parole de celles et ceux qui traversent une période difficile. ou recueillir le signalement de la part de l'entourage de situations, compliquées, anxiogènes, dépressogènes qui peuvent malheureusement être le début d'une spirale dramatique.

Le projet pour l'instant n'est qu'au stade des premières réflexions. La plateforme d'appel téléphonique. pour le signalement de telles situations n'est que le premier maillon d'actions à mettre en place. Comment activer la prise en charge nécessaire pour être efficace et apporter une qualité de réponse des professionnels ?

MISE EN PLACE DE PROTOCOLES DE COOPERATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DE SANTE (DELEGATION DES TACHES)



Cette démarche a été initiée dès le mois d'avril 2013 par les professionnels de santé du

Pôle de Santé de Haute Combraille concernant la prise en charge des patients sous anticoagulants oraux (A.V.K.). En effet, il s'agit d'un traitement qui nécessite un accompagnement, une surveillance vigilante et dont la mise en œuvre fait intervenir de nombreux professionnels (médecins, infirmière, laboratoire d'analyse, pharmacien). L'importance d'un suivi régulier de réajustement des doses est essentiel pour éviter des accidents iatrogéniques.

Malheureusement, un souci informatique dans la procédure de transmission des données du protocole a retardé cette action qui va se poursuivre.

PREVENTION DES RISQUES CARDIO-VASCULAIRES



De nombreuses actions multi partenariales se sont déroulées, grâce au C.L.S. sur le territoire autour de ce thème :

- Une conférence débat nutrition par la C.P.A.M. avec deux ateliers nutrition à Saint-Gervais-d'Auvergne
- L'action « Saveurs et Savoirs » qui se déroule sur 12 mois pour promouvoir la prévention, l'éducation afin d'améliorer le capital-santé au profit d'un groupe de 25 personnes issues des communes de St Georges-de-Mons, Charbonnières les Vieilles, Queuille, Biollet, Les Ancizes-Comps, Saint-Priest-des Champs, Chapdes, Loubeyrat, La Goutelle, Saint-Angel, Goutières et Bromont-Lamothe
- Le Parcours Orientation Santé, échelonné sur 7 jours, action organisée par l'animatrice du Corum Saint-Jean, gestionnaire de la résidence des Combrailles et ouvert à l'ensemble des locataires de la résidence mais aussi à la population locale.
- Une réunion conjointe menée par la C.P.A.M. et l'association DIABET 63 à Pontgibaud le 4 octobre
- Deux réunions organisées par la délégation territoriale du Puy-de-Dôme de l'A.R.S, pilote de cette action du C.L.S. au mois de mars et septembre 2013 pour améliorer l'accès à la prise en charge cardiologique de la population du Pays des Combrailles, en particulier pour envisager des consultations délocalisées de médecins cardiologues dans les futurs regroupements pluridisciplinaires en attendant que les projets de télémédecine deviennent effectifs et opérationnels.

Nous travaillons dès maintenant avec l'association « **Etre et Savoir** » et l'Education Nationale pour qu'en 2014, le Bus de l'Ecole de la Santé puisse sillonner le territoire des Combrailles et se rendre dans un maximum d'écoles afin de pouvoir délivrer, à travers des ateliers ludiques, les bons messages d'hygiène alimentaire et de vie pour préserver, dès le plus jeune âge, le capital santé.



Le Bus de l'Ecole de la Santé s'adresse aux élèves du cycle 3 des écoles élémentaires.

Les risques environnementaux liés à la santé ont été pris en compte dans le C.L.S. des Combrailles il s'agit plus particulièrement de :

L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX DE Baignade DES PLANS D'EAU DES COMBRAILLES

Il existe dans les Combrailles plusieurs plans d'eau autorisés à la baignade. Ils sont situés sur les communes de Bromont-Lamothe, Charbonnières-les-Vieilles, Lapeyrouse, Miremont, Saint-Jacques d'Ambur, Saint-Gervais-d'Auvergne et Servant.

Conformément à la directive européenne de 2006 sur les eaux de baignade, ces plans d'eau doivent être dotés d'un profil de baignade depuis le 1^{er} décembre 2010.



Le profil consiste à :

- identifier les sources de pollution (fécales, cyanobactéries...) susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs (dermatite, gastro-entérite, leptospirose...),
- définir dans le cas où un risque de pollution est identifié les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population ainsi que les actions visant à supprimer ces sources de pollution.

La rédaction de ce document nécessite une première phase d'état des lieux et un diagnostic, des mesures de gestion et un plan d'actions sont ensuite établis. En fonction de l'état de la qualité des eaux, le profil de baignade a une durée de validité minimale de 2 ans jusqu'à 4 ans ou plus.

Des réunions de travail ont eu lieu entre la coordination territoriale de santé, l'animatrice du S.A.G.E. Sioule et la technicienne sanitaire de

l'A.R.S. Un bilan de l'existant sur le périmètre du territoire des Combrailles a été réalisé : plusieurs gestionnaires ont déjà élaboré ce document ou sont en cours de procédure.

Une réunion d'information, qui se tiendra au printemps 2014, est en cours de préparation.

Seront conviés à cette réunion, les collectivités, les gestionnaires et les propriétaires des plans d'eau, les acteurs du tourisme, l'A.R.S., l'Etablissement Public Loire (S.A.G.E) et la coordination santé. Cette rencontre a pour ambition de sensibiliser et responsabiliser les acteurs locaux en vue :

- d'une bonne qualité des eaux de baignade,
- d'une bonne information des usagers,
- et souligner, au-delà des aspects réglementaires, l'intérêt de cet outil en matière de promotion pour le territoire (obtention de pavillons bleus, valorisation du patrimoine local et touristique ...).

Le témoignage et le retour d'expériences d'une collectivité ayant amélioré la gestion de son plan d'eau viendra enrichir les débats.

L'importance de la communication envers le grand public (contenu et mode de diffusion) ainsi que la responsabilisation des usagers figureront aussi à l'ordre du jour.

Cette séance de travail pourra éventuellement se conclure par la visite d'un des sites des Combrailles.

LA PREVENTION DES RISQUES POUR LA SANTE LIES A LA PRESENCE DE RADON DANS LES COMBRAILLES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles, la commune de Saint Gervais d'Auvergne s'est portée volontaire pour devenir « commune test » pour la prévention du **risque radon**.

Des dosimètres ont été installés au mois de mai dans certaines habitations de la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne. Ils ont été collectés le

29 novembre dernier pour être remis au laboratoire en vue de l'analyse des résultats enregistrés. La restitution des résultats se fera par le biais d'une réunion publique dans le mois de janvier 2014.



Les zones identifiées comme possédant de fortes concentrations de radon sont représentées en bleu

Dans les maisons, la principale source de radon provient du sol sur lequel elles sont construites.

Le radon peut s'infiltrer dans une maison par les sols en terre battue, les fissures des murs, les joints, etc...

Les concentrations élevées sont généralement associées aux roches granitiques, à certaines roches volcaniques, et à certains schistes. En conséquence, le centre de la France, la Bretagne, les Vosges, les Alpes ou la Corse sont plus particulièrement exposés.

Cette campagne de mesure permettra d'estimer le niveau moyen annuel du radon dans l'habitat et de déclencher des actions correctrices dans les habitations qui le nécessitent.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



Cette action du C.L.S. associe outre la coordination santé, la chargée de mission de l'urbanisme du SMADC et se travaille en partenariat avec le Conseil Général, la M.S.A, la C.A.R.S.A.T, la C.A.M., le C.L.I.C. et les divers interve-

nants du domicile (travailleurs sociaux, conseillère en économie sociale et familiale ...).

A ce jour les réunions de travail ont en fait permis de mettre à jour deux problématiques bien distinctes liées à l'habitat des personnes vieillissantes.

- ➔ L'une, concerne les actions visant à une amélioration de l'habitat dit « indigne » (confort, commodités, énergie)
- ➔ et l'autre réside en l'adaptation du logement à l'état de santé de son occupant (fonctionnalité devant évoluer avec l'installation de la dépendance) pour permettre de rester plus longtemps chez soi.

Les réunions qui se sont tenues ont permis de dresser un bilan démographique et social.

Une des caractéristiques démographiques des Combrailles (comme beaucoup d'autres territoires ruraux de la région Auvergne) est de comptabiliser une forte proportion de personnes âgées avec des disparités géographiques observées sur le territoire : jusqu'à 40% de + de 60 ans dans les communautés de communes de Pionsat et Sioulet Chavanon (50% de la population sur certaines communes). Un taux de 25% de + 60 ans pour les communautés de communes de Pontgibaud Sioule et Volcans, Manzat Communauté et 21% dans la communauté de communes de Côtes de Combrailles. Disparités fortes constatées entre les territoires Est et Ouest.

L'indice de vieillissement attendu (par projection démographique) est très fort dans les Communautés de Communes de Menat, Cœur de Combrailles, Manzat et Sioulet Chavanon (c'est-à-dire que la problématique des personnes âgées va se renforcer dans les années à venir). L'indice est moins élevé pour les Communautés de communes de Pionsat, Haute Combraille car la population est déjà âgée.

Le niveau des revenus :

32% de la population âgée de 75 ans et plus perçoit des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (pour une moyenne de 20% dans le département).

L'habitat :

67% des personnes de plus de 75 ans occupent des résidences principales construites avant 1949 (pour 41% dans le département). Les personnes âgées vivent en grande majorité dans un habitat ancien, souvent peu confortable et peu adapté.

Le Conseil Général du Puy de Dôme porte le dispositif « Habiter Mieux » et le PIG (Programme d'Intérêt Général 2012/2015). lutte contre la précarité énergétique et la lutte contre l'habitat indigne et non décent développé sur le territoire diffus incluant les Combrailles.

Actuellement, des dossiers émanent de personnes âgées avec comme porte d'entrée ces 2 thématiques. Ils présentent une complexité particulière qui nécessite une approche spécifique. En effet, le diagnostic technique s'effectue de manière classique et le diagnostic social vérifie surtout les conditions de financement du projet.

Actuellement les problématiques spécifiques de vieillissement et la perte d'autonomie (installée ou future) ne sont pas prises en compte et les acteurs de terrain soulignent les difficultés rencontrées pour accompagner les personnes âgées dans des projets d'adaptation de leur habitat.

Il semble donc utile voire indispensable de partager les différents dispositifs d'accompagnement des personnes âgées existants sur le territoire des Combrailles et souligner les interactions entre les différents acteurs.

Lors d'une réunion de travail qui s'est tenue au mois d'octobre il a été décidé de d'identifier 15 dossiers émanant de personnes âgées du territoire des Combrailles, de les analyser, de les transmettre aux acteurs de l'accompagnement et de réunir l'ensemble des intervenants pour partager le diagnostic et l'analyse de chaque situation.

Ces temps de travail, outre le fait de sensibiliser les acteurs et initier une culture partenariale, permettront d'identifier les passerelles à construire afin d'intégrer et favoriser l'adéquation entre la personne âgée et son habitat.

Outre les 15 dossiers, des dossiers (concernant des personnes âgées ayant une problématique logement) identifiés par les acteurs de terrain, peuvent être inscrits dans la démarche.

La prochaine rencontre est fixée à la fin du mois de janvier.

LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DE L'AMBROISIE



Ambrosie : début de floraison (18/07/2013)

La lutte contre l'ambrosie a fait l'objet de l'arrêté préfectoral n°12/01525 prescrivant l'obligation de destruction de l'ambrosie dans le département du Puy-de-Dôme.

Si l'A.R.S. reste l'acteur principal et le coordonnateur de la lutte contre la prolifération de l'ambrosie en raison de l'enjeu majeur de santé publique représenté par les effets allergisants de cette plante. De nombreux partenaires : A.S.F réseau DE VINCI Autoroutes, Réseau Ferré de France (R.F.F.), la D.R.E.A.L, les C.P.I.E. des 4 départements auvergnats et bien d'autres... ont rejoint le clan des acteurs de la lutte contre l'ambrosie pour travailler en synergie pour son éradication.

Hormis une sensibilisation régulière à travers les numéros de la lettre Info Santé Combrailles, la diffusion de l'annonce d'une formation proposée conjointement par l'A.R.S. et le C.N.F.P.T. à destination des agents des collectivités territoriales, le territoire du Pays des Combrailles n'a pas bénéficié d'une réflexion réunissant l'ensemble des partenaires. ni de l'élaboration d'un plan d'actions concret à appliquer au territoire.

Une action similaire à celle qui a été menée cette année sur le secteur de Thiers est envisagée pour l'année 2014.

L'ACTUALITE MEDICO SOCIALE DU TERRITOIRE

COORDINATION MEDICO - SOCIALE DES SITUATIONS GERONTOLOGIQUES COMPLEXES

L'association Réseau Séniors, créée en 2003, est gestionnaire du Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) qui est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à la disposition des personnes âgées de plus de 60 ans, de leurs familles et des professionnels.

Le C.L.I.C. informe sur les domaines de la vie quotidienne et oriente vers les services compétents en fonction de la demande et des besoins, notamment sur :

- ➔ **le maintien à domicile** (aide à domicile, aux déplacements, au portage de repas, bricolage, jardinage, aux services de soins infirmiers, l'accès aux droits...)
- ➔ **les hébergements** (permanents, hébergements temporaires, accueil de jour, famille d'accueil, dossier d'aide sociale...)
- ➔ **la santé** (services et réseaux existants, service d'information et de conseil, matériel médical...)
- ➔ **les activités sociales, culturelles, de loisirs et de prévention.**



Le CLIC Riom Limagne Combrailles en collaboration avec la Cir-

conscription d'Action Médico-Sociale des Combrailles proposent aux professionnels de la gérontologie, exerçant à domicile, d'organiser des réunions de synthèse « à la demande » autour des situations médico-sociales complexes des personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur les Combrailles dont ils s'occupent.

La saisine se fait à tout moment, la date de la réunion est personnalisée, afin que chaque profession-

nel concerné puisse être présent, et le lieu de rencontre adapté.

Si vous pensez en tant que professionnel que ce secteur peut être confronté à une situation complexe, vous pouvez demander plus d'informations au CLIC en appelant le 04.73.33.17.64.

Le CLIC Riom Limagne Combrailles et la C.A.M.S des Combrailles souhaitent ainsi redynamiser la coordination médico-sociale.

PRESENTATION DU COMITE REGIONAL D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE D'Auvergne

Le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Auvergne est une structure déconcentrée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, organisme reconnu d'utilité publique (décret du 02 mars 1976) et de formation continue en 1985 (loi du 10 juillet 1971).

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire compte 540 000 licenciés encadrés par plus de 7 000 cadres fédéraux et répartis dans 7 200 clubs en France et départements d'outre-mer.



Les activités physiques qui caractérisent la Fédération sont des pratiques sportives non compétitives en salle, en pleine

nature ou en milieu aquatique, pour tout public : de la petite enfance à la personne âgée. **Ceci basé sur le concept Sport Santé.**

Le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Auvergne (fondé en 1989) définit et met en œuvre la formation et le développement régional, dans le respect de la politique fédérale :

- Il représente la Fédération auprès des instances institutionnelles régionales : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, ARS, Comité Régional Olympique et Sportif, Conseil Régional...
- Il coopère avec différents partenaires : Agence Régionale de Santé, Caisse de Retraite et de Santé au Travail (comité de pilotage des Ateliers Equilibre®) et Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (recherche validée sur les bienfaits des activités physiques et sportives (A.P.S.) auprès des seniors), C.H.U., Centres médico-sportifs, administration pénitentiaire (SPIP)...

Le lien avec le CLS du Pays des Combrailles :

Le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Auvergne (COREG EPGV Auvergne) participe à la mise en œuvre d'un programme de prévention et de promotion de la santé par la pratique d'activités physiques (convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ARS), notamment :

- lutte contre le surpoids et l'obésité infantile,
- accompagnement du vieillissement par le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes âgées,
- cancer et qualité de vie,
- femmes, ruralité, prévention des risques de santé.

Le COREG est également acteur du Plan Sport Santé Bien Etre 2013-2016 (ARS et DRJSCS d'Auvergne).

Les principaux axes de ce plan :

- améliorer l'organisation et la mise en réseau de tous les acteurs régionaux sport santé pour favoriser l'accès et la pérennisation de la pratique d'activités physiques et sportives pour tous,
- promouvoir et développer les A.P.S dans un but de maintien de l'autonomie pour les personnes avançant en âge à domicile, voire résidant en EHPAD.



Le Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles présente des axes d'orientation en adéquation avec l'A.R.S et la D.R.J.S.C.S d'Auvergne.

Face à ce constat, le COREG EPGV et le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Puy-de-Dôme (CODEP EPGV) proposent leurs services afin de développer le Sport-Santé dans le secteur des Combrailles.

Actuellement, un animateur (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports) résidant à Saint-Eloy-les-Mines a été recruté afin de répondre aux besoins du terrain. Etant donné l'importance de la zone géographique du Pays des Combrailles, le CODEP EPGV du Puy-de-Dôme est à la recherche d'animateurs.

Les principaux diplômes pour animer ces activités au profit de publics divers sont :

Pour un emploi à temps partiel (360 heures à l'année)

C.Q.P. A.L.S (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif)

Pour un emploi à temps complet

B.P. J.E.P.S A.P.T. (Activités Physiques pour Tous)

Ou B.P. J.E.P.S. A.G.F.F. (Activités Gymniques de la Forme et de la Force)

L'animateur pourra mettre en place des programmes individualisés répondant à un protocole bien précis et validé sur le plan scientifique.

Des filières de formation diversifiées existent au sein de la fédération EPGV. L'animateur pourra ainsi développer des compétences « publics » allant de la petite enfance (enfants de 9 mois) jusqu'aux seniors en perte d'autonomie. Il pourra également développer des compétences, tantôt dans le domaine du tutorat, tantôt dans le domaine de la prévention, des milieux et des activités physiques adaptées.

Si des personnes souhaitent se former à ce métier, prière de contacter :

Foyer Home Dôme -

12, place de Regensburg

63000 CLERMONT-FERRAND

Tel - Fax : 04 73 35 33 37

E-mail : coreg.epgv.auvergne@wanadoo.fr

Si des animateurs déjà diplômés désirent être embauchés prière de contacter :

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - COMITE
DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME**

**Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis, rue Pré la
Reine - 63000 CLERMONT-FERRAND**

Tél : 04 73 90 08 15

Email codep.epgv63@free.fr

UN POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'E.S.A. DES COMBRAILLES - ÉQUIPE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT



Le service de soins de stimulation et d'accompagnement des personnes atteintes de maladies de la mémoire intervient à domicile sur prescription médicale sous forme

de séances de soins.

Ces soins sont entièrement pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

L'équipe de l'E.S.A a actuellement en charge 30 personnes. Depuis le mois de février 2013, ce sont 41 patients et leurs familles qui ont pu bénéficier des prestations de l'équipe.

Equipe qui s'est enrichie depuis le début du mois de novembre des compétences spécifiques d'une ergothérapeute. Cette dernière se rend au domicile pour compléter le bilan personnalisé du besoin d'interventions et dispense des activités de stimulation essentielles pour le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles, des personnes atteintes de pathologie de la mémoire.

LES INTERVENANTS DE L'E.S.A.

Amandine PALOU Psychologue-Neuropsychologue
Delphine PAULO Assistante en Soins de Gériatrie
Valérie ECLACHE Assistante en Soins de Gériatrie
Geneviève MASSON Ergothérapeute
Dominique SAEZ DE IBARRA Coordinatrice

Pour tout complément d'informations sur les prestations de l'E.S.A. vous pouvez contacter :

L'infirmière coordinatrice

04 73 85 59 66

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

saezdeibarra@combrailles.com

NOUVEAU

En 2014 L'E.S.A des Combrailles proposera sur le site www.combrailles.com

une nouvelle rubrique, actualisée chaque semaine, intitulée :

« La Gym du Ciboulot »

des informations, des activités, des idées et astuces pour travailler, maintenir et améliorer la mémoire et la santé.

LA FORMALISATION DU RESEAU DES SERVICES D'AIDE A DOMICILE PUBLICS DU PAYS DES COMBRAILLES

Neuf services d'aide à domicile publics des Combrailles s'investissent depuis 2009 dans un plan de modernisation. Ce plan s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé conjointement par le Département du Puy de Dôme et la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), Ce contrat

s'est déroulé de 2009 à 2012 puis a été prolongé d'une année supplémentaire, pour s'achever le 31/10/2013. Il comportait les 4 axes suivants :

Ingénierie : afin de structurer le réseau et de formaliser le partenariat entre les acteurs du maintien à domicile,

Communication : afin de faire connaître l'offre de service et le potentiel d'emploi en matière d'aide à domicile,

Modernisation : pour développer l'usage des nouvelles technologies afin d'améliorer la qualité et l'accès aux prestations,

Formation et professionnalisation des intervenants : pour mener les actions de formation identifiées comme nécessaires et prioritaires.

Depuis la signature du C.L.S. du Pays des Combrailles l'implication des S.A.D. dans les projets territoriaux s'est amplifiée.

Cette dynamique a construit et produit peu à peu un véritable réseau à l'échelle des 103 communes qui composent le pays des Combrailles et aujourd'hui, ce réseau a souhaité formaliser son fonctionnement par une charte.



Le réseau des services d'aide à domicile publics des Combrailles souhaite être un interlocuteur de poids sur

son territoire et poursuivre la dynamique déjà en place pour l'amélioration de la qualité du service à l'usager.

L'ensemble des services à domicile impliqués dans le réseau partagent les mêmes valeurs :

- Une véritable vocation sociale, au service de la population, dans le respect des valeurs de la République et notamment : neutralité, équité/égalité d'accès et solidarité ;
- Un dévouement sans faille qui guide la recherche permanente de qualité dans la prise en charge des bénéficiaires

- Une mission sociale affichée afin de réduire la précarité et de consolider les emplois sur le territoire des Combrailles

Les objectifs ci après fondent le réseau :

- Maintenir une offre de qualité et de proximité et être acteur à part entière de la prise en charge de personnes dépendantes sur le territoire du Pays des Combrailles,
- Améliorer la qualité du service rendu en poursuivant la professionnalisation des SAD
- Etre un acteur du développement du territoire (en participant à l'économie résidentielle), et être reconnu comme un interlocuteur par les partenaires et les organismes tarificateurs
- Rationaliser la gestion des services, maîtriser les coûts et se préparer aux mutations (tarifications, télégestion, mutualisation...)

Les axes de travail du réseau porteront sur la professionnalisation, la rationalisation et optimisation de la gestion, l'amélioration du service rendu, le partenariat et la communication.

LA CHARTE TERRITORIALE DES SOLIDARITES AUTOUR DES AINES

Cette initiative de la M.S.A. Auvergne a une double vocation :

- lutter contre l'isolement,
- développer les solidarités et les services autour des retraités.

La M.S.A. a décidé d'inscrire cette action dans les Combrailles sur les cantons de Pontgibaud et Pontaurmur.



Les enjeux de la charte sont les suivants :

- Contribuer au renforcement des liens de solidarité autour et avec les aînés.

- Participer au développement d'une offre de services adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux et médicaux prioritaires.
- Contribuer au renforcement des liens de solidarité autour et avec les aînés
- Participer au développement d'une offre de services adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux et médicaux prioritaires

La charte se combine autour de 5 champs d'actions :

- ① Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité
- ② La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités
- ③ La promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement
- ④ Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité
- ⑤ Le développement d'une offre de santé de proximité.

Cet axe est étroitement en lien avec le C.L.S. des Combrailles.

Une collaboration va se mettre en place avec la M.S.A. pour essayer de déployer, à titre expérimental, sur ces 2 secteurs et au profit des ressortissants M.S.A. dans un premier temps, une des actions du C.L.S. qui consiste à construire **une consultation de prévention du vieillissement**.

Le travail va porter sur la définition du contenu du bilan de santé qui sera proposé aux personnes (pathologies liées au vieillissement à cibler, recherche des facteurs courants de fragilité etc.).

EN BREF ...

LE PAYS DES COMBRAILLES INVITE A TEMOIGNER DANS LE CADRE D'UNE ETUDE NATIONALE REALISEE PAR LA DATAR ET LE MINISTERE DE LA SANTE



Le 12 décembre des représentants du Pôle de Santé de Haute Combraille, le Président de l'association « Avenir, Santé Combrailles » et la coordinatrice santé du Pays des Combrailles sont invités à participer à la journée de présentation qui se tiendra à Paris sur les outils et pratiques inspirantes, identifiés, dans le cadre d'une étude réalisée par la DATAR en partenariat avec le Ministère de la Santé, dont le thème est :

Le renforcement de l'attractivité des territoires pour favoriser l'installation des jeunes médecins généralistes

Le Pays des Combrailles est invité à témoigner de l'expérience sur la démarche et de la dynamique du territoire en matière de santé, en particulier de la création du premier pôle de santé pluridisciplinaire multi-sites puydômois représenté par le pôle de santé de Haute Combraille.

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE TERRITOIRES

Une rencontre de travail a eu lieu au mois d'octobre 2013 réunissant des représentants de la M.S.A. Puy-de-Dôme et Haute-Loire ainsi que les coordonnateurs santé du Pays des Combrailles et du Pays de Lafayette. En effet ce territoire algérien a également signé un C.L.S. avec l'A.R.S.



Certaines similitudes avec notre territoire ont permis de s'inspirer des expériences des uns et des autres autour de thématiques communes comme la prévention du suicide dans le monde agricole, le problème d'accès aux transports, etc.. Cet échange s'est révélé très riche et un nouveau rendez-vous a été pris pour l'année 2014.

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (S.S.I.A.D) DES COMBRAILLES



Les rencontres de travail continuent entre le SMAD des Combrailles et l'A.R.S. en vue de l'augmentation de la capacité du S.S.I.A. D de 15 places.

L'ASSOCIATION AVENIR SANTE COMBRAILLES

Les membres de l'association « AVENIR SANTE COMBRAILLES » se sont réunis le 13 novembre dernier.

A ce jour l'association compte 65 adhérents, professionnels de santé, élus, collectivités (communauté de communes, communes) qui témoignent de leur intérêt pour la démarche et le travail en cours de réalisation dans le domaine de la santé sur le territoire.

Cette assemblée, qui jusqu'alors avait un rôle de réflexions va être, en raison de la mise en œuvre d'actions concrètes, de plus en plus sollicitée et amenée à agir plus activement.

Alors si vous vous sentez concernés et souhaitez être associé aux réflexions. Venez rejoindre l'association en retournant le bulletin d'adhésion ci-joint, accompagné d'un chèque du montant de l'adhésion (10 euros).

